

**Dossier de demande et délivrance du permis de construire ;
contenu du dossier : demande du pétitionnaire, avis, arrêté d'autorisation,
servitudes, déclarations d'ouverture de chantier et d'achèvement des travaux,
certificat de conformité, demande d'annulation, de transfert, plans.**

Conservation :

Dossiers établis avant le 1^{er} avril 1984 :

- dans les communes ;
- aux Archives départementales, pour les dossiers établis dans les années de recensement (1946, 1954, 1962, 1968, 1975, 1982...) : série W, bordereaux de la D.D.E.

Dossiers établis après le 1^{er} avril 1984 :

- dans les communes possédant un plan d'occupation des sols (P.O.S.) ;
- à la D.D.E. pour les communes sans P.O.S. : dossiers de 1996 à 2007 ;
- aux Archives départementales, dossiers de la D.D.E. de 1984 à 1995 : série W, bordereaux de versement D.D.E. (classement par commune et par numéro de permis)

Cas particuliers :

- dossiers de la compétence "Préfet" (constructions publiques, constructions à risques, site protégé...) : dossiers conservés par la D.D.E.
- dossiers instruits par la commune elle-même :
 - . Saint-Benoît-de-Carmaux : de 1986 à 2004 ;
 - . Albi, Castres et Saint-Juéry : depuis 1984 ;
 - . Gaillac : depuis 2006
 - . Carmaux, Graulhet, Mazamet : depuis 2007

Communicabilité :

- 10 ans après la dernière correspondance (Réponse ministérielle n° 4115 - J.O.A.N. Q 10 mars 2003, p. 1842)

Contact aux AD81 :

Martine JEAN

